

États financiers consolidés de

L'Hôpital d'Ottawa

31 mars 2014

L'Hôpital d'Ottawa

31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan consolidé	3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de l'évolution des soldes des fonds	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	7-20

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1600 - 100, rue Queen
Ottawa ON K1P 5T8
Canada

Tél. : (613) 236-2442
Télec. : (613) 236-2195
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa (l'«Hôpital»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2014, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 4 juin 2014

L'Hôpital d'Ottawa

Bilan consolidé

au 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	28 259	23 436
Placements à court terme	1 551	1 157
Débiteurs (note 3)	63 790	72 483
Stocks	16 543	15 331
Frais payés d'avance	7 205	6 712
	117 348	119 119
Subventions à recevoir (note 3)	11 719	11 397
Placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	88 443	81 022
Immobilisations corporelles (note 4)	628 711	639 872
Encaisse détenue en fiducie (note 8)	31 231	33 239
	877 452	884 649
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	227 900	265 292
Montant dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	5 806	4 118
Tranche de la dette à long terme échéant moins d'un an (note 7)	2 484	1 537
	236 190	270 947
Avantages sociaux futurs (note 6)	50 510	47 877
Dette à long terme (note 7)	4 814	7 298
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	448 069	450 363
Apports reportés afférents au fonds détenus en fiducie (note 8)	31 231	33 239
	770 814	809 724
Engagements, éventualités et garanties (note 15)		
Actif net (insuffisance)		
Investi en immobilisations corporelles (note 10)	224 513	239 581
Non affecté (insuffisance)	(117 875)	(164 656)
	106 638	74 925
	877 452	884 649

Au nom du Conseil

_____, président du Conseil

_____, président-directeur général

L'Hôpital d'Ottawa

État consolidé des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Revenus		
Soins aux patients :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	1 003 022	988 326
Autres	147 355	145 040
Sommes recouvrées et autres	61 896	56 866
Autres sources de financement	12 372	12 548
Services commercialisés	7 447	7 470
Placement	874	1 161
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 8)	6 427	6 661
	1 239 393	1 218 072
Dépenses		
Salaires	566 449	589 256
Avantages sociaux	148 845	151 238
Fournitures et autres	232 118	195 120
Fournitures médicales et chirurgicales	98 411	94 499
Rémunérations du personnel médical	79 744	87 141
Médicaments	64 051	59 061
Intérêts	667	733
Amortissement de l'équipement	37 395	38 443
	1 227 680	1 215 491
Excédent des revenus sur les dépenses avant les éléments mentionnés ci-dessous et le financement non récurrent	11 713	2 581
Revenus du stationnement	17 330	16 933
Dépenses du stationnement	(9 239)	(4 765)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 8)	15 601	15 258
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terres	(26 799)	(25 482)
Excédent des revenus sur les dépenses après les éléments mentionnés ci-dessus et avant financement non récurrent	8 606	4 525
Financement non récurrent (note 17)	23 107	23 107
Excédent des revenus sur les dépenses	31 713	27 632

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'Hôpital d'Ottawa

État consolidé de l'évolution des soldes des fonds de l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles (note 10) \$	Non affecté \$	2014 \$	2013 \$
Solde au début	239 581	(164 656)	74 925	47 293
Excédent des revenus sur les dépenses	-	31 713	31 713	27 632
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 10)	(15 068)	15 068	-	-
Solde à la fin	224 513	(117 875)	106 638	74 925

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'Hôpital d'Ottawa

État consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	31 713	27 632
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	64 194	63 925
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(22 028)	(21 919)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(7)	74
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 6)	2 633	1 294
	76 505	71 006
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	(30 798)	(10 019)
	45 707	60 987
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	19 734	31 316
Remboursement de la dette à long terme	(1 537)	(1 520)
Remboursement des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	-	(53)
Augmentation (diminution) des apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie	(2 008)	490
Augmentation (diminution) du dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa	1 688	(447)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	7	20
	17 884	29 806
Activités en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53 033)	(61 013)
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	(322)	13 368
Diminution (augmentation) nette des fonds détenus en fiducie	2 008	(490)
Augmentation nette des placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	(7 421)	(6 687)
	(5 735)	6 191
Augmentation nette de l'encaisse	4 823	35 971
Encaisse (endettement bancaire) au début	23 436	(12 535)
Encaisse à la fin	28 259	23 436

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

1. Description de l'organisme

L'Hôpital d'Ottawa (l'«Hôpital») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration de services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Base de présentation

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires aux patients de l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le soutien clinique et administratif est fourni à la juste valeur marchande et que les locaux utilisés sont fournis à titre gratuit par l'Hôpital. Constitué sous le régime des lois de l'Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario et Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 13.

Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout rajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où le rajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant du régime d'assurance-maladie provincial et des services commercialisés sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Classement des instruments financiers

Tous les instruments financiers présentés au bilan de l'Hôpital sont classés de la manière suivante :

Encaisse	Juste valeur
Placements à court terme	Juste valeur
Débiteurs	Coût amorti
Subventions à recevoir	Coût amorti
Placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	Juste valeur
Encaisse détenue en fiducie	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Montant dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa	Coût amorti
Dettes à long terme	Coût amorti

Placements à court terme et placements

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placement sont enregistrés contre les revenus de placements. Les ventes et les acquisitions sont comptabilisées à la date de règlement.

La juste valeur est déterminée aux cours du marché. La juste valeur est basée sur les conditions du marché à un moment donné et n'est pas représentative de la juste valeur future.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative au taux suivants :

Aménagement des terrains	3-25 ans
Bâtiments	10-50 ans
Matériel de service d'immeubles	5-25 ans
Matériel principal	3-20 ans

Apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif.

Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. Les principales estimations requises comprennent la vie utile estimée des immobilisations corporelles, les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, le montant des charges à payer et les provisions pour créances douteuses.

Modification comptables futures

L'Hôpital est tenu d'adopter SP 3260, Passif au titre des sites contaminés à compter du 1^{er} avril 2014. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, de mesure et d'information à fournir pour les passifs liés aux sites contaminés par les gouvernements ou les organisations qui appliquent le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

L'hôpital évalue présentement les répercussions de l'applicable rétroactivement avec retraitement aurait sur ces livres.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

3. Débiteurs, et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Sommes à recevoir des patients	38 416	38 147
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	5 922	14 051
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	-	3 838
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13)	7 750	4 798
Autres	15 288	15 554
	67 376	76 388
Moins la provision pour créances douteuses	(3 586)	(3 905)
	63 790	72 483

L'analyse de l'âge des débiteurs de L'Hôpital au 31 mars 2014 s'établit comme suit :

	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes débiteurs des patients	13 093	11 442	4 003	9 878	38 416
Ministères de la Santé et des Soins de longue durée	2 395	2 511	471	545	5 922
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13)	7 750	-	-	-	7 750
Autres	12 455	1 854	137	842	15 288
Provision pour créances douteuses	(474)	(361)	(125)	(2 626)	(3 586)
	35 219	15 446	4 486	8 639	63 790

L'analyse de l'âge des débiteurs de L'Hôpital au 31 mars 2013 s'établit comme suit :

	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes débiteurs des patients	11 782	10 875	3 700	11 790	38 147
Ministères de la Santé et des Soins de longue durée	8 436	713	380	4 522	14 051
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	3 838	-	-	-	3 838
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13)	4 798	-	-	-	4 798
Autres	9 910	4 043	248	1 353	15 554
Provision pour créances douteuses	(608)	(341)	(124)	(2 832)	(3 905)
	38 156	15 290	4 204	14 833	72 483

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

3. Débiteurs, et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2014	2013
	\$	\$
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	3 888	3 694
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13)	7 834	7 834
Autres	(3)	(131)
	11 719	11 397

4. Immobilisations corporelles

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrains	1 618	-	1 618
Aménagement des terrains	5 336	5 311	25
Bâtiments	733 729	274 420	459 309
Matériel de service d'immeubles	134 453	85 934	48 519
Matériel principal	394 543	300 758	93 785
Immobilisations en cours	25 455	-	25 455
	1 295 134	666 423	628 711

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrains	1 618	-	1 618
Aménagement des terrains	5 336	5 258	78
Bâtiments	712 062	253 369	458 693
Matériel de service d'immeubles	128 352	80 140	48 212
Matériel principal	362 241	263 480	98 761
Immobilisations en cours	32 510	-	32 510
	1 242 119	602 247	639 872

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

5. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2014 (nul \$ au 31 mars 2013). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

6. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2013.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	53 353	54 307
Coût non amorti des services passés	(2 843)	(6 430)
Passif des avantages sociaux des employés	50 510	47 877

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,36 %	3,94 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés, diminuant de 0,5 % par an pour atteindre ultimement un taux de 4,5 % par la suite	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	15 ans	15 ans

Inclut dans l'état des résultats est un montant de 2 633 \$ (1 294 \$ en 2013) au titre des avantages sociaux futurs. Ce montant comprend les éléments suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Coût du service courant	3 109	2 779
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	2 135	2 227
Amortissement des écarts entre les (prévisions) et les résultats nets	429	137
Transfert à l'ALREO le 1 ^{er} avril 2013	(279)	(1 226)
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(2 761)	(2 623)
	2 633	1 294

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

7. Dette à long terme

	2014	2013
	\$	\$
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 5,45 %, remboursable par versements mensuels de 44 \$ échéant en avril 2015	3 289	3 822
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 27 \$ échéant en avril 2015	350	675
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 36 \$ échéant en décembre 2015	2 467	2 900
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 10 \$ échéant en mars 2015	127	251
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 9 \$ échéant en mars 2015	1 065	1 187
	7 298	8 835
Moins la tranche de la dette à long terme échéant moins d'un an	2 484	1 537
	4 814	7 298

Les futurs remboursements de principal se présentent comme suit :

	\$
2015	2 484
2016	4 814
	7 298

En plus des emprunts à rembourser susmentionnés, les autres facilités de crédit existent : Autorisation de découvert de 500 \$ obtenue auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse afin de répondre aux besoins de financement courants. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité qui constitue une charge de premier rang sur l'ensemble des débiteurs, des stocks et des équipements autres que les biens loués. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est nul \$ au 31 mars 2014 (nul \$ au 31 mars 2013)

8. Apports reportés

Afférents aux fonds détenus en fiducie

Les apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie représentent la totalité des fonds détenus en fiducie pour le compte de tiers.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

8. Apports reportés (suite)

Afférents aux fonds détenus en fiducie (suite)

Les variations survenues dans le solde de l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	33 239	32 749
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	14 457	12 154
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	42	41
Moins les décaissements effectués au cours de l'exercice	(16 507)	(11 705)
	31 231	33 239

Afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	450 363	440 976
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	19 734	31 306
Moins l'amortissement du matériel	(6 427)	(6 661)
Moins l'amortissement des bâtiments	(15 601)	(15 258)
	448 069	450 363

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Fraction non amortie des apports afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	396 900	394 056
Fraction inutilisée des apports afférents aux immobilisations corporelles	51 169	56 307
	448 069	450 363

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

9. Informations à fournir concernant le capital

L'Hôpital définit le capital comme étant les actifs nets non affectés et les actifs nets investis en immobilisations corporelles. L'Hôpital a actuellement une insuffisance cumulée de ses actifs non affectés résultant des opérations passées. Cette insuffisance diminuera au fur et à mesure de la rentabilisation des opérations. Une fois l'insuffisance des actifs nets non affectés éliminée, l'objectif de l'Hôpital en ce qui a trait aux actifs nets non affectés consistera à financer ses opérations futures. Les actifs nets investis en immobilisations corporelles ont pour but de financer l'acquisition antérieure des immobilisations requises à des fins opérationnelles.

L'Hôpital n'est pas assujéti à des exigences de capital imposées de l'extérieur et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée par rapport à l'exercice précédent.

10. Investissement en immobilisations corporelles

L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Immobilisations corporelles	628 711	639 872
Sources de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	(396 900)	(391 456)
Dette à long terme (note 7)	(7 298)	(8 835)
	224 513	239 581

La variation nette de l'investissement en immobilisations est déterminée ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	53 033	61 013
Montants couverts par les apports reportés	(27 472)	(13 624)
Produits de l'aliénation du matériel	(7)	(20)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	7	(74)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	22 028	21 919
Amortissement de la dette à long terme	(64 194)	(63 925)
Remboursement de la dette à long terme	1 537	1 510
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	53
	(15 068)	6 852

Les placements détenus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles proviennent de fonds reçus et affecté aux dépenses en immobilisations. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital et classés comme étant à long terme car les sorties de fonds connexes ne sont pas censées se produire avant un an.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

11. Régime de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le «régime»). Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées au régime durant l'exercice, par l'Hôpital au nom de ses employés, s'élevaient à 48 957 \$ (48 642 \$ en 2013) et figurent à l'état des résultats.

La charge de retraite représente le montant qui, selon les meilleures estimations de l'administrateur du régime et de ses actuaires, sera suffisant pour fournir un niveau de certitude élevé que les prestations seront entièrement financées par l'actif de la caisse de retraite au moment de la retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif de capitalisation consiste à faire en sorte que le pourcentage des cotisations que l'employeur verse au régime demeure constant par rapport aux cotisations versées par les employés.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être importants et toute différence doit généralement être financée par les employeurs membres. L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime date du 31 décembre 2012 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

12. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la somme à payer à La Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments. La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas substantiellement de la valeur comptable.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit fournit une analyse des instruments financiers qui sont subséquentement à la comptabilisation initiale à la juste valeur, regroupé dans les niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur est observable :

- Niveau 1 - évaluation basée sur les prix cotés (non ajustés) en vigueur sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 - évaluation basée sur des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 - évaluation basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

12. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie de la juste valeur (suite)

La hiérarchie de juste valeur exige l'utilisation de données observables du marché lorsque ces données existent. Un instrument financier est classé au plus bas niveau de la hiérarchie pour lequel une donnée significative fut utilisée pour déterminer sa juste valeur.

L'encaisse, les placements à court terme, les placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles, l'encaisse détenue en fiducie et l'endettement bancaire sont des justes valeurs de Niveau 1.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 3. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuse sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

13. Organismes apparentés

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la «Fondation»), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 9 567 \$ (8 137 \$ en 2013). Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles de 3 888 \$ (3 694 \$ au 31 mars 2013) à recevoir de la Fondation et une somme à recevoir de 150 \$ pour le fonds de dotation (530 \$ au 31 mars 2013). De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient une participation financière dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'«Institut»). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait un payable opérationnel de 3 741 \$ à payer à l'Institut qui était un débiteur opérationnel de 3 838 \$ à recevoir de l'Institut en 2013. L'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 8 936 \$ (4 352 \$ en 2013) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (155 \$ en 2013) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état des résultats.

Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient une participation financière dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les «sociétés auxiliaires») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation. Les sociétés auxiliaires ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires sont des organismes exonérés d'impôt qui ont été constitués en vertu des lois de l'Ontario.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la «Corporation»), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux résidents de l'Hôpital. La somme à payer à la Corporation, totalisant 5 806 \$ (4 118 \$ au 31 mars 2013), porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,85 % et est payable sur demande et n'est assortie d'aucunes modalités fixes de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2013	2012
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	7 193	5 590
Total du passif	267	218
Actif net	6 926	5 372
	7 193	5 590
	2013	2012
	\$	\$
Résultats des activités		
Total des revenus	2 838	2 801
Total des dépenses	1 284	4 809
Excédent (déficit des revenus sur les dépenses)	1 554	(2 008)
	2013	2012
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	1 708	(1 594)
Investissement	(14)	(184)
Flux de trésorerie de l'exercice	1 694	(1 778)

Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. :

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. («SAH») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. («SLHRO»). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait un intérêt économique de 3 723 \$ (3 664 \$ au 31 mars 2013) dans l'actif net total de 6 157 \$ (6 027 \$ au 31 mars 2013) de SAH. L'intérêt économique correspondant dans les SLHRO était de 6 998 \$ (6 965 \$ au 31 mars 2013) du total de l'actif net de 12 189 \$ (12 133 \$ au 31 mars 2013).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, l'Hôpital a versé 1 557 \$ (1 564 \$ en 2013) aux SAH pour des services alimentaires et 10 650 \$ (10 196 \$ en 2013) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état des résultats.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario («ALREO»). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

L'Hôpital d'Ottawa a conclu un contrat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario pour faire construire un laboratoire régional, ce qui comprend un investissement dans des biens d'équipement. Au 31 mars 2014, l'Hôpital d'Ottawa avait terminé le projet à un coût total de 25 376 \$ dont 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2013) doit être assumé par l'ALREO. En échange de cet investissement dans des biens d'équipement, l'ALREO sera autorisé à occuper les locaux, selon les dispositions prévues aux ententes d'utilisation des locaux par les membres.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait un intérêt économique de 1 233 \$ dans l'actif net total de 2 418 \$. L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 834 \$ (7 834 au 31 mars 2013) et un débiteur opérationnel à recevoir de 7 750 \$ (4 798 \$ au 31 mars 2013).

Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain («SASC»). Le SASC a pour but d'offrir des services d'approvisionnement commun pour les hôpitaux de la région de Champlain qui permettra d'intégrer les opérations d'information, approvisionnement et logistiques au sein de la région.

Au 31 mars, l'Hôpital avait un compte à payer de 150 \$ (601 \$ au 31 mars 2013) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital.

14. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2014	2013
	\$	\$
Placements à court terme	(394)	(147)
Débiteurs	8 693	(16 168)
Stocks	(1 212)	(2 894)
Frais payés d'avance	(493)	(1 085)
Créditeurs et charges à payer	(37 392)	10 275
	(30 798)	(10 019)

15. Engagements, éventualités et garanties

La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2014, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le «HIROC»). HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2014.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

15. Engagements, éventualités et garanties (suite)

Au 31 mars 2013, les SAH avaient un solde impayé de 7 075 \$ (6 423 \$ au 31 mars 2013) sur une marge de crédit disponible de 7 576 \$ (7 851 \$ au 31 mars 2013), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avances des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2014, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 3 403 \$ (3 089 \$ au 31 mars 2013). À la date du rapport de l'auditeur, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.

Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital n'avait comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.

Au 31 mars 2014, des lettres de crédit totalisant nul \$ (1 335 \$ au 31 mars 2013) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.

L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 25 455 \$ pour les travaux de construction en cours dans les biens immobiliers au 31 mars 2014 (32 510 \$ au 31 mars 2013). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 40 247 \$ (43 934 \$ au 31 mars 2013).

L'Hôpital a conclu un accord visant la mise à niveau de ses systèmes de laboratoire et il a comptabilisé au 31 mars 2014 une somme de 5 307 \$ (5 244 \$ au 31 mars 2013). Le coût total pour compléter la mise à niveau est estimé à 357 \$ (420 \$ au 31 mars 2013).

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

17. Financement non récurrent

L'Hôpital recevra un financement unique jusqu'à 69 319 \$ au cours des trois prochains exercices clos les 31 mars 2013, 2014 et 2015 afin d'adresser spécifiquement la position déficitaire du fonds de roulement ajusté de l'Hôpital. Tel qu'indiqué dans l'entente de financement, ce financement est non récurrent et doit être utilisé exclusivement à adresser la position déficitaire du fonds de roulement. Le montant de financement unique additionnel comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 est de 23 107 \$ (23 107 au 31 mars 2013).